

Le contexte linguistique des questions rhétoriques conflictuelles et la variation entre *pourquoi* et *qu'est-ce que*

The linguistic context of conflictual rhetorical questions and variation between *pourquoi* and *qu'est-ce que*

Laurie Dekhissi

Université de Poitiers

Aidan Coveney

University of Exeter

Résumé

Dans les questions rhétoriques conflictuelles, *pourquoi* est en concurrence avec l'emploi non-argumental de *qu'est-ce que*. Adoptant une approche quantitative, nous examinons cette concurrence dans un corpus de films représentant le vernaculaire multiculturel de Paris. Après avoir identifié 176 occurrences des variantes, nous analysons certains éléments du contexte linguistique susceptibles d'influer sur le choix de variante. Nous trouvons que le sujet (pronominal) ne semble pas avoir d'effet sur la variation, mais qu'une proposition courte et un verbe vernaculaire semblent favoriser l'usage de *qu'est-ce que*.

Abstract

In conflictual rhetorical questions, *pourquoi* alternates with the non-argumental use of *qu'est-ce que*. Adopting a quantitative approach, we study this variation in a corpus of films representing the multicultural vernacular of Paris. After identifying 176 tokens of the variants, we analyse certain aspects of the linguistic context that may influence the choice of variant. We find that the subject (pronoun) does not seem to have an effect on the variation, but that a short clause and a vernacular verb seem to favour the use of *qu'est-ce que*.

Mots clés :

Questions rhétoriques conflictuelles, *qu'est-ce que*, *pourquoi*, approche quantitative

Keywords:

Conflictual rhetorical questions, *qu'est-ce que*, *pourquoi*, quantitative approach

1. INTRODUCTION

Dans cet article, nous poursuivons nos recherches sur l'emploi de *qu'est-ce que* dans les questions rhétoriques conflictuelles, dans le vernaculaire multiculturel de

Paris tel qu'il est représenté dans un corpus de films de banlieue. Voici un exemple de cet emploi :

1. **Qu'est-ce tu viens nous emmerder ?!**¹ Salope ! (*De bruit et de fureur*)

Jusqu'en 2013, cette structure a été peu commentée par les linguistes, ne recevant que de très brèves mentions par Grevisse et Goosse (2007 : 507), Gadet (2007 : 66) et Rouayrenc (2010 : 20). Dekhissi (2013, 2016) propose que cette structure non standard est comparable à l'emploi en français standard de *pourquoi* dans ce type de question, et qu'il est légitime d'analyser les deux structures comme suffisamment équivalentes pour qu'on puisse les traiter comme des variantes dans une étude quantitative.

Nous avons déjà analysé les propriétés socio-pragmatiques de ces questions rhétoriques conflictuelles (désormais QRC), ainsi que certaines différences interpersonnelles dans l'emploi des deux variantes (notamment en termes de l'âge et du genre du locuteur) et quelques aspects de la variation diaphasique (différences en fonction de l'allocutaire et de la situation de parole).

Dans Coveney et Dekhissi (2017), nous avons également fait une comparaison avec une structure émergente non standard de l'anglais multiculturel de Londres qui présente quelques similitudes, mais aussi certaines différences, par rapport à cet emploi de *qu'est-ce que*. Il s'agit du renforcement d'une interrogative partielle en *why* par la préposition *for* en position finale :

2. Why did you tell **for**? (Kerswill *et al.*, 2007-10)

Cette structure, elle aussi, tend à exprimer une QRC : l'exemple (2), impliquant l'assertion emphatique « *You had no reason to tell !* ».

De nombreuses études quantitatives sur d'autres points de variation ont pris en compte le contexte linguistique, à la recherche de facteurs susceptibles d'influer sur le choix entre les variantes, et c'est ce que nous proposons comme objectif principal dans le présent article. Dans notre choix des aspects contextuels à étudier, nous nous sommes inspirés de travaux récents sur la structure *why-for* à Londres (Brookes, 2016 ; Hall *et al.*, 2019).

Dans un premier temps nous traçons l'évolution de *qu'est-ce que* (§ 2), avant de présenter le vernaculaire multiculturel de Paris et notre corpus de films représentant cette variété (§ 3). Après avoir défini la question rhétorique (QR) et sa sous-catégorie, la QRC (§ 4), nous exposons notre position sur les notions de concurrence (ou variation) et d'équivalence (partielle) entre *qu'est-ce que* et *pourquoi* dans les QRC et nous expliquons la méthode adoptée pour identifier les occurrences des deux variantes (§ 5). Nous donnons ensuite un aperçu de certains aspects des recherches récentes sur *why-for* en anglais (§ 6), notamment le contexte linguistique, avant de présenter quelques facteurs susceptibles d'influer sur le choix entre *qu'est-ce que* et *pourquoi* dans les QRC de notre corpus (§ 7). Nous terminons par quelques réflexions sur la notion de « contrainte linguistique » dans l'étude de la variation grammaticale (§ 8).

2. L'ÉVOLUTION DE QU'EST-CE QUE

¹ Nos propres exemples de questions rhétoriques sont ponctués par « ?! ».

L'emploi de *est-ce que* après un mot interrogatif existait déjà, quoique rarement, au XIII^e siècle. Combettes *et al.* (2020 : 1228) présentent les exemples suivants de l'interrogation partielle dans lesquels *est-ce que* est précédé de *que*, objet direct :

3. Qu'est ce que j'oi ? dist l'emperere. (*CoinciMiracles2*, 1218-1227, v. 243-244)
4. Perceval, fet ele, que est ce que vos dites ? (*Graal*, ca 1225, p. 177a)

À l'instar d'autres chercheurs qui ont décrit ce phénomène, Combettes *et al.* rappellent cependant que *est-ce que* n'était pas encore la forme figée qu'elle est devenue plus tard. Waltereit (2020 : 278) appelle *qu'est-ce que* l'interrogative « marquée » (ou emphatique) en ancien français, par opposition à la forme non marquée, par exemple *que est ?* Selon Price (1971 : 267), au XIV^e siècle la séquence *qu'est-ce que* était employée si souvent par Froissart lorsqu'il citait le discours direct qu'il faudrait conclure qu'elle avait probablement déjà perdu sa valeur emphatique. Foulet (1921 : 263), lui, considérait qu'au XV^e siècle *qu'est-ce que* et *qu'est-ce qui* étaient des locutions invariables. Puisqu'en français moderne *qu'est-ce que* a perdu son statut marqué, Waltereit considère que cet attribut a été transféré à la forme plus longue *qu'est-ce que c'est que*. Il voit dans ces changements un cycle qui rappelle le célèbre cycle de Jespersen concernant la négation dans l'histoire du français et d'autres langues européennes.

Pour le français parlé contemporain, Coveney (2020 : 5) note que certains considèrent maintenant *qu'est-ce que* comme un mot interrogatif unifié, au même titre que *quand*, *comment* et les autres, en raison de sa fréquence élevée dans les corpus, bien supérieure à celle des autres séquences *QU + est-ce que* (cf. Myers (2007)). Classifier *qu'est-ce que* comme un mot interrogatif est motivé en partie aussi par le statut inacceptable – pour la grande majorité de locuteurs en France – d'interrogatives du type **Quoi tu vois ?*, statut qui laisse une lacune dans la série de mots interrogatifs possibles avec la structure canonique Sujet + Verbe. Un argument secondaire en faveur d'une telle analyse de *qu'est-ce que* est que le /k/ final est souvent éliidé, notamment devant *tu*.

En plus de son rôle canonique de pronom interrogatif d'objet direct, en français familier *qu'est-ce que* se trouve dans les interrogatives indirectes et d'autres propositions subordonnées :

5. Je sais qu'est-ce que c'est.
6. T'as vu qu'est-ce que tu fais là ?

Enfin on peut citer l'emploi de *qu'est-ce que* en tant que marqueur exclamatif :

7. **Qu'est-ce que** j'm'en bats les couilles ! (*Les Misérables*)

D'après Gautier (1950 : 29) et Henry (1960 : 151), le *qu'est-ce que* exclamatif a commencé à s'entendre seulement après 1920. Ce contexte est très pertinent pour nous, puisque *qu'est-ce que* y remplit une fonction non-argumentale, ce qui est également le cas lorsque cette forme est utilisée dans le sens de *pourquoi* dans les QR. Il est possible que l'emploi de *qu'est-ce que* dans les exclamatives ait servi de précurseur à son utilisation dans les QR. Waltereit (2020 : 271) désigne l'exemple (8) comme étant une question partielle rhétorique ayant une force illocutoire exclamative :

8. Qu'est-ce qu'elle a travaillé !

Cependant il est également possible d'y voir plutôt une structure exclamative à part entière, justement puisque le *qu'est-ce que* est non-argumental, et que la phrase n'a pas le même sens que l'interrogative (9) :

9. Elle a travaillé quoi ?

Par conséquent on peut voir que l'évolution de *qu'est-ce que* a connu les étapes suivantes :

- forme renforcée (« marquée » ou emphatique) du pronom interrogatif d'objet direct ;
- locution non marquée, souvent analysée de nos jours comme un mot interrogatif indivisible ;
- pronom objet dans les interrogatives indirectes et les propositions relatives sans tête ;
- emploi comme marqueur exclamatif ;
- (dans le vernaculaire multiculturel parisien) emploi au sens de *pourquoi* dans les QRC.

Il est bien entendu que ces étapes se chevauchent, au moins partiellement. Moline (2013) et Dekhissi (à paraître) constatent que l'usage du *qu'est-ce que* exclamatif semble avoir diminué récemment dans le vernaculaire multiculturel parisien aux dépens de *comment*, comme dans l'exemple (10) :

10. Comment j'ai paniqué ! (*La vie scolaire*)

Cette diminution a peut-être facilité l'émergence, dans la même variété, de *qu'est-ce que* dans les QRC. Néanmoins nous n'aurions pas la témérité de prédire une diffusion générale, vers le français parlé « ordinaire », du *comment* exclamatif ou du *qu'est-ce que* dans les QRC.

Dans nos études précédentes sur *qu'est-ce que* dans les QRC (désormais KESK), nous en avons évoqué quelques exemples datant de la première moitié du XXe siècle, ou même avant. Un cas particulièrement délicat est l'exemple suivant dans lequel *qu'est-ce que* est ambigu :

11. Qu'est-ce que tu parles de voler ? (Molière, *L'Avare*, I, 3, 1668)

Certains traducteurs anglophones interprètent *qu'est-ce que* dans cet exemple comme le COD de *voler*, alors que d'autres y voient au contraire un équivalent de *pourquoi* (Coveney et Dekhissi, 2017 : 199-200).

L'emploi moderne de *qu'est-ce que* au sens de *pourquoi* ne semble pas s'être établi avant le XXe siècle (Grevisse et Goosse, 2007 : 507), mais l'on peut considérer que le terrain était en quelque sorte préparé pour cela depuis longtemps par l'usage de *que* (ou *quoi*, *quei*) dans cette fonction en moyen français et même au XIIIe siècle :

12. Seignors, feit il, por Deu merci, E **quei** m'escharnissez ensi ? (Frère Angier, *Vie de saint Grégoire*, 1214 ; cité par Greimas, 1980 : 526)

Greimas présente cet exemple de *quei* explicitement comme une « interrogation au sens de *pourquoi* ». Bien entendu, l'emploi de *que* au sens de *pourquoi* existe encore à l'époque moderne dans le registre littéraire soutenu, notamment dans les interro-négatives (Grevisse et Goosse, 2007 : 507).

Quelques occurrences de KESK ont été attestées au XXe siècle, sans pour autant qu'elles attirent l'attention de la plupart des linguistes travaillant sur les interrogatives (cf. Coveney et Dekhissi, 2017 : 199-201). Plusieurs de ces occurrences comportent la séquence « *tu as/avais besoin de + Infinitif* », ce qui reflète leur fonction de reproche ou de critique, comme dans l'exemple (13) :

13. A : C'est bien de ta faute, aussi. **Qu'est-ce que tu avais besoin de** lui dire qu'elle devait choisir des rideaux orange et noir ? (*Stylistique comparée du français et de l'anglais*, Vinay et Darbelnet, 1958)

Des occurrences similaires se rencontrent encore aujourd'hui :

14. Ce n'est pas la peine, il est foutu, je le sais bien ! ... et c'est de ta faute, Pierre ! **Qu'est-ce que tu avais besoin de** lui dire toutes ces horreurs ? (*Le Sac de Pierre*, F. Sapilla, 2011)

Comme le montre Dekhissi (2016 : 295-296), KESK s'entend souvent dans le vernaculaire multiculturel parisien, mais également parfois dans le discours familier d'autres personnes :

15. Je ne propose pas de faire un gouvernement avec le Front National ! **Qu'est-ce qu'on vient me poser ces questions-là ?!** C'est pas les questions qui préoccupent les Français. (N. Sarkozy, *TF1*, 2012.)

3. UN CORPUS DE FILMS REPRESENTANT LE VERNACULAIRE MULTICULTUREL DE PARIS

Pour cette étude, nous nous appuyons sur un corpus filmique constitué de 45 films du cinéma de banlieue qui a donné matière à plusieurs analyses récentes (cf. entre autres, Dekhissi, 2016 ; Coveney & Dekhissi, 2017 ; Dekhissi & Coveney, 2018). Ce corpus, actualisé en 2020 avec l'ajout de sept films plus récents, nous permet d'accéder à 67h d'enregistrement représentatif du vernaculaire multiculturel, principalement des banlieues parisiennes. Cette actualisation nous fournit 16 occurrences supplémentaires de la variable.

Nous entendons le terme « vernaculaire » comme une variété non-standard pratiquée (la plupart du temps) entre pairs de même origine sociale, dans des situations ordinaires. À cela, nous ajoutons l'élément spatial, c'est-à-dire que la variété qui nous intéresse est associée aux banlieues défavorisées de la région parisienne. Nous reconnaissons que certaines scènes dans ces films impliquent des personnages de générations plus âgées, et/ou qui ne sont pas membres de la même communauté sociogéographique que les personnages principaux.

Ceci dit, l'oralité mise en scène dans les films est très proche d'un vernaculaire authentique comme en témoignent de nombreuses critiques de cinéma ou des linguistes ayant travaillé sur la question (par exemple, Devilla, 2015). L'atout principal de ce corpus est l'accès à un langage empreint d'expressivité où les scènes d'éclats de rires succèdent aux scènes de conflits ou de violence langagière.

4. LES QUESTIONS RHETORIQUES ET LES QUESTIONS RHETORIQUES CONFLICTUELLES

Les QR ont été analysées par des chercheurs travaillant dans différents courants de la linguistique : par exemple, Borillo, 1981; Léon, 1997 ; Bonhomme, 2005. À l'instar des recherches de Saint-Pierre (1977) sur la pragmatique des interrogatives dans le français de Montréal, Coveney (2002 : 125-6) adopte le terme d'assertion emphatique, pour représenter la fonction communicative d'une QR, qui exprime toujours une assertion de la polarité opposée à sa forme de surface (2002 : 126). Les deux exemples suivants illustrent respectivement une question dite « ordinaire » et une QR impliquant une assertion emphatique :

16. La bande, avec le son, tu l'as mise où ? (*Ze Film*)
17. Comment tu veux que je me lave maintenant ?! (*Le Ciel, les oiseaux et ta mère*). = Je ne peux plus me laver maintenant par ta faute !

Brown et Levinson (1987 : 223) considèrent que la QR est un acte menaçant pour la face, exprimé indirectement, et qui peut même être nié par le locuteur. Ainsi, aucune réponse n'est attendue puisqu'elle est sous-entendue dans le contenu de la question même. La QR peut donc être utilisée pour exprimer une critique ou un reproche de manière implicite. Dans nos données, nous observons qu'une QR peut être suivie d'une réponse ou d'une autre réaction verbale de la part de l'interlocuteur. Certains soulignent que la QR peut souvent être considérée comme un procédé persuasif, puisque le locuteur l'utilisera pour convaincre son auditoire (Frank, 1990 : 723 ; Sauerwein Spinola, 2002).

Dans les études quantitatives, les QR sont presque toujours très minoritaires en comparaison avec les questions ordinaires, car les données proviennent habituellement de corpus d'entretiens ou de types de discours hétérogènes (Coveney, 1995, 2002 ; Quillard, 2000 ; Myers, 2007). Ainsi la proportion de QR dans les interrogatives partielles est-elle généralement d'entre 5% et 8%. En revanche, dans notre corpus de films de banlieue, constitué par Dekhissi en 2013, les QR représentent 32% des 1,695 interrogatives partielles, en raison sans doute de la nature expressive du discours dans les films de ce genre, qui comportent beaucoup de reproches, critiques et autres actes de parole souvent exprimés par des QRC.

Le point de variation qui nous intéresse dans cette étude est l'emploi de *KESK* ou *pourquoi* dans les QRC, une sous-catégorie des QR qui correspond à ce qu'on a nommé en anglais « rhetorical opposing questions » et « challenging questions ». Dans les deux extraits qui suivent, le contexte plus large est fourni car il joue un rôle important dans le processus d'interprétation de la fonction pragmatique de ces QRC.

18. D : Tu lui reproches quoi ? Qu'elle veuille s'amuser, c'est ça ?
M : T'as une sœur, toi ? Non ! Alors **pourquoi tu parles ?!**
Ferme ta gueule ! (*Raï*)
19. M : Sinon j'vais être obligé de le mettre à l'amende. C'est clair ?! C'est compris ?
D : **Qu'est-ce tu m'joues ton numéro de grand mafioso ?!**
T'as oublié qu'on était à l'école ensemble ? (*Raï*, 1995)

Comme le montrent ces exemples, ce type de QRC exprime l'agacement voire l'indignation du locuteur à l'égard des paroles ou des actions de son interlocuteur sous la forme d'une assertion emphatique implicite.

Lorsque *qu'est-ce que* est COD et donc synonyme de *quoi*, il peut être paraphrasé par d'autres structures interrogatives telles que l'inversion du sujet :

20. a) Qu'est-ce que tu me dis ?
- b) Que me dis-tu ?
- c) Tu me dis quoi ?

En revanche, le *qu'est-ce que* qui nous intéresse n'est pas COD et ne peut pas être paraphrasé par une autre structure interrogative, mais par contre il est synonyme de *pourquoi*, comme le montrent les exemples suivants :

21. a) Qu'est-ce tu m'joues ton numéro de grand mafioso ?!
(*Rai*)
- b) *Tu me joues quoi ton numéro de grand mafioso ?!
- c) Pourquoi tu me joues ton numéro de grand mafioso ?!

Notre corpus compte 200 occurrences de QRC en KESK ou *pourquoi*. Cependant, 24 des occurrences de *pourquoi* sont à la forme négative et sont exclues de l'étude quantitative car la structure alternative en KESK n'accepte pas la négation. En effet, un énoncé comme (22) semble inacceptable.

22. a) **Pourquoi vous montez pas à la mairie** et vous me rayez du livret de famille pendant que vous y êtes ?! (*Rai*)
- b) *Qu'est-ce que vous montez pas à la mairie [...] ?!

Nous excluons également les questions en *pourquoi* qui sont ambiguës entre une question ordinaire et une QR : une telle ambiguïté ne peut pas toujours être résolue même avec l'aide du contexte. De ce fait, nous disposons finalement de 176 occurrences de la variable qui nous intéresse : 91 en KESK, 85 en *pourquoi*, soit des fréquences relatives de 51,7% et de 48,3%, respectivement. Ayant écarté les occurrences non-variables, nous pouvons par la suite explorer le contexte linguistique des occurrences variables dans le but d'identifier d'éventuelles contraintes linguistiques favorisant l'emploi de KESK. Avant de passer à cette étape, il convient d'expliquer ce que nous entendons par « variation » et « équivalence ».

5. UNE APPROCHE QUANTITATIVE DE LA VARIATION

Nous avons indiqué plusieurs fois que l'emploi de KESK dans les QRC nous semble équivalent à l'usage de *pourquoi* dans le même contexte. Pourtant nous reconnaissons que la notion d'équivalence n'est pas sans controverse, et que plusieurs linguistes estiment que certaines recherches variationnistes, notamment dans les années 1970 et 1980, parfois supposent trop facilement l'équivalence entre deux formes ou structures. On parle aussi parfois de « nuances » sémantiques ou pragmatiques qui empêchent de considérer deux formes ou structures comme équivalentes.

Nous partageons ces réserves dans la mesure où il est important, dans une analyse approfondie d'un point de variation, d'envisager la possibilité de différences sémantiques ou pragmatiques entre les variantes, et de scruter soigneusement ces aspects de chaque occurrence des variantes. Cependant il ne nous semble pas suffisant non plus simplement d'affirmer qu'il *doit* y avoir une nuance sémantico-pragmatique différente entre deux formes, pour démontrer qu'une telle différence existe en réalité, et que celle-ci rendrait caduque une comparaison quantitative des

variantes. D'ailleurs, dans plusieurs études précédentes sur l'interrogation directe en français parlé, nous avons examiné en profondeur les dimensions sémantiques et pragmatiques de centaines d'occurrences des variantes en question : voir notamment le chapitre 5 de Coveney (2002) sur les fonctions communicatives ; et le chapitre 7 de Dekhissi (2013) sur la pragmatique des interrogatives partielles. Ce sont justement les processus longs et difficiles de quantification et d'analyse minutieuse d'un grand nombre d'occurrences authentiques, qui permettent d'éclairer le sens et la fonction communicative des formes ou structures en variation.

Dans cette étude, nous n'insistons pas sur une équivalence *totale*, qui impliquerait que deux variantes sont identiques, dans *tous* les contextes. Notre conception de l'équivalence est plutôt celle qui est suffisante pour envisager un changement linguistique potentiel (ou réel) par lequel une variante pourrait finalement remplacer l'autre. Il nous semble que c'est cette notion d'équivalence qui est sous-jacente dans les travaux sur l'histoire de la langue, que ce soit les grammaires et dictionnaires historiques, ou la linguistique historique proprement dite.

L'intérêt d'une telle étude quantitative est multiple, même si le nombre d'occurrences est assez modeste. Elle permet d'abord de découvrir *simplement* jusqu'à quel point KESK s'est établi dans la variété en question : Dekhissi (2016) montre que les deux variantes sont quasiment à égalité dans le corpus de films de banlieue. Deuxièmement, par le biais d'une classification plus fine des occurrences en quatre sous-catégories de fonction communicative (« critique du destinataire », « critique d'un tiers », « reproche », « autocritique »), il s'avère que cette dimension ne favorise ni l'une ni l'autre variante. Troisièmement, Dekhissi constate que la variante plus récente est favorisée par les locuteurs masculins et les locuteurs âgés d'entre 17 et 25 ans (en comparaison avec les tranches d'âge avoisinantes). Par contre, KESK ne semble pas avoir progressé entre 1984 et 2011. Sur le plan diaphasique, cette même variante est utilisée plus souvent lorsque l'allocutaire est masculin (quel que soit le genre de l'interlocuteur) et dans les conversations entre pairs (Coveney et Dekhissi, 2017 : 194-195). Or, aucune de ses découvertes n'aurait été faite sans l'analyse quantitative sous-jacente qui repose sur la notion d'une équivalence suffisante entre les variantes. Tout cela, en parallèle avec le fait que KESK dans les QRC semble plus fréquent dans les communautés multiculturelles populaires, nous permet d'affirmer que l'alternance entre les deux variantes peut être qualifiée de variable sociolinguistique, investie de signification sociale et stylistique. À nos yeux, c'est le processus quantitatif qui permet de brosser un portrait dynamique de la variation.

Jusqu'à présent, nos recherches sur cette variable n'ont pas exploré en détail l'influence potentielle sur le choix de variante que peuvent avoir différents aspects du contexte linguistique. Dans cette perspective, la section suivante décrit un projet de recherche sur une variable similaire dans l'anglais multiculturel de Londres qui informe notre propre recherche de contraintes linguistiques potentielles.

6. LA STRUCTURE *WHY-FOR* DANS L'ANGLAIS MULTICULTUREL DE LONDRES

Au cours de nos recherches sur KESK dans les QRC, nous avons remarqué un parallèle frappant dans l'anglais multiculturel de Londres (le *MLE*). Cheshire,

Kerswill et leurs collègues ont collecté depuis 2003 deux énormes corpus de cette variété, et Cheshire *et al.* (2015 : 15) mentionnent brièvement l'emploi non-standard de *for* à la fin de certaines questions commençant par *why* :

23. **Why** are you gonna go diss someone like that **for**?
(« Pourquoi tu vas manquer de respect envers quelqu'un comme ça? » ; *gonna* = *going to* ; *diss* = *disrespect*)

Tout locuteur natif de l'anglais reconnaîtra que cette structure est équivalente à deux variantes standard : l'emploi de *why* seul, et celui de *what-for* :

24. **Why** are you gonna go diss someone like that?
25. **What** are you gonna go diss someone like that **for**?

Cheshire a eu l'amabilité de nous donner accès aux transcriptions du corpus *MLE*, et nous avons ainsi pu réaliser une étude-pilote sur une partie des données, afin de comparer la nouvelle variante anglaise avec KESK (Coveney et Dekhissi, 2017). Il s'avère qu'il existe certaines similarités entre cette forme et *why-for* : les deux semblent plus expressives que leurs équivalentes dans la langue standard, et elles sont toutes deux exclues d'un contexte négatif, apparemment parce qu'elles portent sur l'objectif plutôt que sur la raison. Par conséquent, l'événement dans la question doit être un acte délibéré, d'où l'inacceptabilité de (26) et de sa traduction en français :

26. ***Why** did he have a heart attack **for**? (Hall, *et al.*, 2019)
27. ***Qu'est-ce qu'il** a fait une crise cardiaque ?

Il semblerait également que les variantes non-standard soient favorisées dans une certaine mesure par les locuteurs masculins, même si cette tendance est moins forte pour *why-for* que pour KESK (Coveney et Dekhissi, 2017 : 196).

Mais il y a également certaines différences entre ces deux structures. Bien qu'elles soient apparemment plus expressives ou emphatiques que leurs homologues standard, le renforcement n'est pas placé au même endroit dans la phrase. En français, le *pourquoi* standard est remplacé par KESK, qui comporte un élément inhérent de renforcement (au moins d'un point de vue historique). En anglais, en revanche, le renforcement a lieu par le biais de la préposition *for*, placée en fin de proposition, tout comme les prépositions orphelines dans cette langue. Deuxièmement, dans les corpus analysés, KESK est plus répandu que *why-for* : 49.7% contre 12.6% (Coveney et Dekhissi, 2017 : 193). Il est possible que la variante anglaise soit moins saillante et moins stigmatisée que la française – même si celle-ci a été employée en public par N. Sarkozy, lorsqu'il était encore Président de la République, et aussi par E. Macron :

28. Mais vous n'avez jamais connu la colonisation. **Qu'est-ce que vous venez m'embrouiller avec ça ?!** Vous, votre génération, elle doit regarder l'avenir ! (2017, en visite à Alger).

Des études récentes sur *why-for* à Londres privilégient l'analyse syntaxique de cette structure à la lumière de la théorie formaliste, mais en même temps elles explorent quantitativement le contexte linguistique, afin de déterminer si certains facteurs influent sur le choix de variante (Brookes, 2016 ; Hall *et al.*, 2019). Ces chercheurs constatent que l'emploi de *why-for* est favorisé par : *you*, comme sujet ; un verbe au présent ; et une plus courte distance entre le mot interrogatif et sa trace.

À l’instar du projet londonien sur *why-for*, nous explorons les facteurs suivants comme contraintes linguistiques potentielles sur la variation entre *pourquoi* et KESK :

- la nature du sujet du verbe ;
- l’identité du verbe ;
- la distance entre la fin du mot interrogatif et la position « logique » qu’elle occuperait théoriquement dans une phrase équivalente avec la forme *QU in situ*.

7. ÉLÉMENTS DU CONTEXTE LINGUISTIQUE : DES CONTRAINTES POTENTIELLES

Dans cette section, nous présentons nos résultats quantitatifs concernant trois contraintes linguistiques potentielles. Depuis la fin des années 1960, d’innombrables études quantitatives ont révélé des contraintes linguistiques – et parfois pragmatiques – sur des variables sociolinguistiques, qu’elles soient phonologiques ou morphosyntaxiques. Nos études précédentes sur différents aspects des interrogatives en français continuent cette même tradition (Coveney, 1995, 2002 ; Dekhissi, 2013).

En ce qui concerne la variation entre *pourquoi* et KESK, la première contrainte linguistique potentielle est la nature du sujet du verbe. Plusieurs études quantitatives ont révélé l’influence exercée par la nature du sujet sur une variable sociolinguistique : par exemple, l’omission variable de *ne* (cf. Coveney, 2002). Rappelons aussi que Brookes (2016) et Hall *et al.* (2019) trouvent que le sujet *you* favorise *why-for* dans leur corpus londonien. Par conséquent, nous avons classé le sujet du verbe dans chacune des occurrences non-catégoriques de notre variable. Il s’avère que sur ces 176 occurrences, l’immense majorité (149) a un sujet à la deuxième personne du singulier. Ceci ne devrait pas nous surprendre, étant donné que Dekhissi (2016) a déjà montré que la plupart des QRC examinées étaient des reproches ou des critiques du destinataire, dans lesquels le sujet est presque toujours à la deuxième personne. L’exemple (29) est une critique du destinataire, alors que (30) est une critique d’un tiers :

29. Qu’est-ce t’as été te mêler de ça ?! (*Rai*)

30. Qu’est-ce qu’ils vont trainer ici ?! (*Wesh wesh*)

Comme le montre le tableau 1, 73 des occurrences de la variable avec sujet pronominal de deuxième personne donnent lieu au choix de KESK, pour une fréquence relative de 49%. Les pronoms d’autres personnes sont trop peu nombreux pour calculer des fréquences individuelles fiables, mais ensemble ils donnent une fréquence de KESK de 44.4%. Ces résultats montrent que KESK est légèrement favorisé dans ce corpus lorsque le sujet est à la 2^e personne, mais le nombre d’occurrences relativement faible nous oblige à interpréter les différences avec prudence.

Tableau 1 : Fréquence de KESK en fonction du sujet.

Sujet	<i>je</i>	<i>tu,</i> <i>vous</i> (sg)	<i>il,elle</i>	<i>on</i> (= <i>nous</i>)	<i>vous</i> (pl)	<i>ils,elles,</i> SN pl	Tous sauf 2 p sg.	Total
Fréquence de KESK	2/6	73/149 = 49%	5/9	2/2	2/8	1/2	12/27 = 44.4%	85/176 = 48.3%

Le deuxième aspect du contexte linguistique exploré ici concerne l'identité du verbe. À cet égard, nous suivons Cheshire (1982) qui a découvert une « contrainte d'un verbe vernaculaire » dans le parler des jeunes d'origine populaire dans la ville de Reading (Angleterre). Cheshire a observé que les locuteurs de cette communauté utilisent le suffixe non-standard en *-s* sur des verbes au présent autres qu'à la troisième personne du singulier lorsque le verbe en question est d'un registre très familier, ou bien est un verbe d'un registre standard employé avec un sens non-standard. Par exemple, si un locuteur emploie le verbe *go* pour signifier *say*, il emploie presque catégoriquement la variante non-standard (*I goes*) au lieu de la variante standard (*I go*). Avec les autres verbes, non-vernaculaires, l'emploi non-standard du préfixe *-s* est très variable.

Étudiant de près nos occurrences de KESK, nous discernons une tendance similaire, et nous avons donc procédé à une classification des verbes et expressions verbales comme « vernaculaires » ou « autres », afin de permettre une comparaison quantitative. Dans la catégorie de verbes vernaculaires, nous incluons ceux marqués dans les dictionnaires comme *familier*, *populaire* ou *vulgaire* ((31) et (32)) et les verbes en verlan ((33)) :

- 31. Pourquoi tu gueules ?! (*Tout ce qui brille*)
- 32. Qu'est-ce tu te la pètes, « Marlon Brando » ?! (*Rai*)
- 33. Qu'est-ce tu bé-flan, là ? (*La Haine*) (*bé-flan = flamber*)

Nous avons aussi remarqué une tendance à favoriser KESK dans les QRC lorsque le verbe est au futur périphrastique, et également quand un verbe « ordinaire » est employé dans un sens non-standard (par exemple, *parler* et *avoir été* pour signifier *dire* et *aller*, respectivement), comme dans les exemples suivants :

- 34. Qu'est-ce tu **vas** piquer les keu-més des gens ?! (*L'Esquive*)
- 35. Qu'est-ce tu **parles** « C'est bancal » ?! (*13m²*)
- 36. Qu'est-ce t'**as été** te mêler de ça, toi ?! C'est pas ton problème ! (*Rai*)

Tableau 2 : Fréquence de KESK selon le type de verbe.

Verbe	ALLER + inf.	(tu) as été + inf.	(tu (me)) parles (= dis)	Verbes vernaculaires	Autres verbes	Total
Fréquence de KESK	9/9	3/3	3/3	31/48 = 64.6%	39/113 = 34.5%	85/176 = 48.3%

Le tableau 2 suggère que l'identité du verbe exerce une influence forte sur la variation entre KESK et *pourquoi*. KESK est beaucoup plus fréquent lorsque le verbe est de nature vernaculaire que pour un verbe ordinaire, l'écart entre les deux catégories étant de plus de 30%. Si l'on ajoute les trois catégories mineures aux verbes vernaculaires, la fréquence de cette catégorie augmentée atteint 73% (46/63).

La troisième contrainte potentielle concerne la distance entre le mot interrogatif et sa trace. Dans une étude sur la structure interrogative *in-situ* en français parlé, Coveney (1995) trouve que moins cette distance est longue, plus les locuteurs favorisent la structure *in-situ* (*Tu vas où ?*) plutôt qu'une structure avec le syntagme *QU* en position préverbale. Rappelons aussi que, dans leurs recherches sur l'anglais multiculturel de Londres, Brookes (2016) et Hall *et al.* (2019) constatent que *why-for* est favorisé lorsque la distance entre le mot interrogatif et sa trace est

relativement courte. Nous avons donc classé les occurrences de notre variable en fonction de cette distance (mesurée en mots) afin de voir si la même contrainte existe dans le français multiculturel de Paris.

Tableau 3 : Fréquence de KESK selon la distance-entre le mot QU et sa trace.

Mots entre QU et sa trace	2	3-4	5-6	7 ou plus	Total
Fréquence de KESK	27/37 =73%	25/65 = 38.5%	18/43 = 41.9%	15/31 = 48.4%	85/176 = 48.3%

Le Tableau 3 montre que le nombre de mots entre le mot interrogatif et sa trace semble avoir une influence assez forte sur la variation : les propositions les plus courtes, dans lesquelles une distance de seulement deux mots sépare la fin du mot *QU* et sa trace, favorisent nettement l'emploi de KESK.

8. CONCLUSION

En guise de conclusion, faisons quelques remarques à propos de la notion de « contrainte linguistique » sur la variation grammaticale. On connaît bien l'axiome selon lequel corrélation ne signifie pas forcément causation. Pour deux des trois contraintes linguistiques potentielles examinées dans cet article, il semble bien qu'il existe une corrélation entre le facteur en question et une tendance à favoriser KESK. S'agit-il pour autant de causation ? Autrement dit, pourquoi le fait d'employer un verbe vernaculaire ou une proposition interrogative courte conduirait-il le locuteur à employer plus souvent la variante non-standard ? Les chercheurs sur la variante *why-for* à Londres concluent que la contrainte concernant la longueur de la proposition s'explique en termes psycholinguistiques : si *for* est planifié avec *why*, il doit être conservé dans la mémoire de travail jusqu'à son point d'insertion en fin de proposition. Augmenter cette distance prolonge la durée pendant laquelle le locuteur doit tenir *for* en mémoire, ce qui impose une charge psycholinguistique supplémentaire (Hall *et al.*, 2019). Mais le même raisonnement ne peut pas s'appliquer dans le cas de la variante KESK, car il n'y a pas d'équivalent de *for* en fin de proposition. Une explication plus transparente serait que KESK est favorisé dans les phrases très courtes simplement parce qu'elle est plus concise que *pourquoi* en termes de « matière phonique » : /kes(k)/ versus /purkwa/. Le locuteur ayant à l'esprit une proposition relativement courte n'aurait pas intérêt à la prolonger inutilement en employant un syntagme interrogatif plus long, ne serait-ce que de deux ou trois segments phonologiques. Quant à la contrainte du verbe vernaculaire, il pourrait s'agir tout simplement d'une « restriction de cooccurrence » : qui se ressemble s'assemble, et un verbe vernaculaire convient mieux dans une structure vernaculaire. Nous pouvons néanmoins interpréter cela comme une véritable contrainte linguistique dans la mesure où nous supposons que, sur le plan psycholinguistique, le choix lexical précède le choix entre les variantes syntaxiques.

Références bibliographiques

- Bonhomme M. (2005), « Flou et polyvalence de la question rhétorique : l'exemple des Fables de La Fontaine », in C. Rossari et al., *Les états de la question*, 191-209.
- Borillo A. (1981), « Quelques aspects de la question rhétorique en français », *DRLAV* 25, 1-33.
- Brookes J. (2016), “‘Why are you doing that for?’ Modelling causal interrogative variation in Multicultural London English”, *Bristol Centre for Linguistics Seminar*, April 20, 2016.
- Brown P. & Levinson S. (1987), *Politeness. Some universals in language usage*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Cheshire J. (1982), *Variation in an English dialect*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Cheshire J., Nortier J. & Adger D. (2015), “Emerging multiethnolects in Europe”, *Queen Mary's Occasional Papers Advancing Linguistics* 33, 1-27.
- Combettes B., Marchello-Nizia C., Prévost S & Rouquier M. (2020), « Syntaxe de la phrase simple », in C. Marchello-Nizia, B. Combettes, S. Prévost & T. Scheer (éds), *Grande Grammaire Historique du Français*, tome 2, Mouton de Gruyter, 1220-1337.
- Coveney A. (1995) "The use of the QU- final interrogative structure in spoken French", *Journal of French Language Studies* 5, 143-171.
- Coveney A. (2002) *Variability in spoken French: A sociolinguistic study of interrogation and negation (2nd impression, with Supplement)*, Bristol, Intellect.
- Coveney A. (2020) « L'interrogation directe (version révisée) », In *Encyclopédie Grammaticale du Français*, en ligne : <http://encyclogram.fr>
- Coveney A. & Dekhissi L. (2017) “Parallel innovations in Conflicting Rhetorical Questions in the Multicultural Vernaculars of London English and Parisian French” in H. Tyne, M. Bilger, P. Cappeau & E. Guerin (dirs.), *La variation en question(s)*, Bruxelles, Lang, 182-208.
- Dekhissi L. (2013) *Variation syntaxique dans le français multiculturel du cinéma de banlieue*, Thèse de doctorat, Université d'Exeter.
- Dekhissi L. (2016) « Qu'est-ce t'as été te mêler de ça?! Une « nouvelle » structure pour les questions rhétoriques conflictuelles », *Journal of French Language Studies* 26/3, 279-298.
- Dekhissi L. (à paraître) « Les exclamatives en QU- dans le cinéma de banlieue : une étude variationniste », *Journal of French Language Studies*.
- Dekhissi L. & Coveney A. (2018) « La variation dans l'emploi des interrogatives partielles dans le cinéma de banlieue », in M-J. Béguelin, A. Coveney & A. Guryev (dirs) *La syntaxe des interrogatives en français*, Bern, Peter Lang, 119-151.
- Devilla L. (2015), « La langue des cités à l'affiche : pratiques langagières des jeunes urbains dans le cinéma français sur la banlieue », *Repères DoRiF* 8, Parcours variationnels du français contemporain, DoRiF Università, Roma septembre 2015, http://www.dorif.it/ezine/ezine_printarticle.php?id=237
- Foulet L. (1921), « Comment ont évolué les formes de l'interrogation », *Romania* 47, 243-348.
- Frank J. (1990), “You call that a rhetorical question?”, *Journal of Pragmatics* 14, 723-738.
- Gadet F. (2007), *La variation sociale en français*, nouvelle édition revue et augmentée, Paris, Ophrys.
- Gautier L. (1950), « Ce que c'est beau! Qu'est-ce que c'est beau ! », *Cahiers Ferdinand de Saussure* 9, 29-32.
- Greimas A.-J. (1980), *Dictionnaire de l'ancien français jusqu'au milieu du XIV^e siècle*, Paris, Larousse.

- Grevisse M. & Goosse A. (2007), *Le bon usage* (14e édition), Bruxelles, Duculot.
- Hall D., Brookes J., Cheshire J. & Adger D. (2019), « Causal Interrogative Variation in Multicultural London English », paper given at *the Annual Meeting of the Linguistics Association of Great Britain*, Queen Mary University of London, 10/09/2019:
<https://drive.google.com/file/d/117v0wDCFt331G17kXxhjWrYnbL0kHV0R/view>
- Henry A. (1960), *Études de syntaxe expressive: ancien français et français moderne*, Bruxelles, Éditions de l'Université Libre de Bruxelles.
- Kerswill P., Cheshire J., Fox S., Khan A. & Torgersen E. (2007-10), *Multicultural London English: The emergence, acquisition and diffusion of a new variety 2007–10*, Projet financé par le 'Economic and Social Research Council'.
- Léon J. (1997), « Approche séquentielle d'un objet sémantico-pragmatique: le couple Q-R. Questions alternatives et questions rhétoriques », *Revue de Sémantique et de Pragmatique* 1, 23-50.
- Moline E. (2013), « Comme et Comment en français contemporain : spécificités et recouvrements », in A. Gautier & T. Verjans (eds), *Comme, comment, combien : concurrences et complémentarité, quelle(s) théorie(s) ?*, Paris, L'Harmattan.
- Myers L. (2007), *WH-interrogatives in spoken French: A corpus-based analysis of their form and function*, PhD dissertation, The University of Texas at Austin.
- Price G. (1971), *The French language: present and past*, Londres, Arnold.
- Quillard V. (2000), *Interroger en français parlé: études syntaxique, pragmatique et sociolinguistique*, Thèse de doctorat, Université François Rabelais, Tours.
- Rouayrenc C. (2010), *Le français oral* (vol. 2), Paris, Belin.
- Saint-Pierre M. (1977), *Aspects pragmatiques des interrogatives globales en français de Montréal*, thèse de doctorat, Université de Montréal.
- Sauerwein Spinola S. (2002), « Interrogativité, rhétoricité, argumentation, persuasion : les particules modales dans l'interrogation partielle en allemand », *Cahiers de linguistique française* 24, 231-242.
- Waltereit, R. (2020), « Parallels between the negative cycle and the rise of interrogative marking in French », *Journal of Historical Pragmatics* 21/2, 263-288.